

Formulaire de plainte

Fiche d'information

À quels types de plaintes le Barreau répond-il?

À titre d'organe de réglementation des professions juridiques en Ontario, nous recevons les plaintes par écrit contre des avocats et des parajuristes titulaires de permis du Barreau, et y répondons. Nous offrons également de l'information concernant les praticiens sans permis qui fournissent des services juridiques ou exercent le droit.

Le Barreau traite une vaste gamme de dossiers portant sur la conduite professionnelle. Par exemple, nous pouvons traiter de questions portant sur les retards, le défaut de répondre aux communications, les comportements grossiers et discriminatoires, le défaut de rendre des comptes ou les détournements de fonds et le défaut de faire état de transactions.

Nous ne pouvons pas répondre à tous les types de plaintes. La loi ne donne pas au Barreau l'autorité de traiter de certaines questions.

Après avoir passé en revue votre formulaire de plainte, nous vous ferons savoir si nous pouvons vous aider.

Voici des renseignements sur d'autres ressources à envisager si le Barreau ne peut pas vous aider.

- Si vous avez besoin de services juridiques, vous devez consulter un avocat, une avocate ou un parajuriste titulaire de permis.
- Si vous croyez que les honoraires de votre avocat sont excessifs, contactez le bureau du liquidateur de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Si vous croyez que les honoraires de votre parajuriste sont excessifs, contactez la Cour des petites créances. (Actuellement, les réclamations à la Cour des petites créances sont limitées à 35 000 \$ maximum.)
- En plus de déposer une plainte auprès du Barreau, vous pouvez explorer les autres options possibles, comme le système de justice civil ou criminel. Si vous pensez que la conduite de l'avocat ou du parajuriste peut constituer une infraction criminelle, veuillez en prévenir la police.

Veuillez prendre note que le Barreau ne peut pas vous verser des fonds ou obliger un avocat ou un parajuriste à vous verser des fonds en raison d'une erreur de sa part. Si vous croyez qu'un avocat ou un parajuriste a commis une erreur, vous devrez traiter directement avec elle ou lui ou devrez peut-être le poursuivre. Vous devriez obtenir des conseils juridiques quant aux recours qui s'offrent à vous.

Pour plus de renseignements, consultez la section « Services au public » du site Web du Barreau au <http://www.lso.ca>.

Confidentialité

Veuillez prendre note que le Barreau ne peut pas vous verser des fonds ou obliger un avocat ou un parajuriste à vous verser des fonds en raison d'une erreur de sa part. Si vous croyez qu'un avocat ou un parajuriste a commis une erreur, vous devrez traiter directement avec elle ou lui ou devrez peut-être le poursuivre. Vous devriez obtenir des conseils juridiques quant aux recours qui s'offrent à vous.

Les plaintes et les enquêtes sont par ailleurs confidentielles à moins que le Barreau ait entamé des procédures de réglementation.

Ce que vous devez faire

1. Remplir le formulaire de plainte.

Si vous n'avez pas assez d'espace pour répondre, envoyez le formulaire avec un document séparé contenant les renseignements additionnels.

2. Rassembler les documents pertinents à votre plainte.

Envoyez les documents qui pourraient nous aider à comprendre votre plainte (et soulignez les parties qui sont importantes à votre avis). Notez que nous pourrions avoir des difficultés à accéder à certains documents envoyés par des services de partage de documents comme Google Docs, Dropbox ou OneDrive.

3. Envoyer le formulaire de plainte dûment rempli accompagné de copies des documents pertinents (ne pas envoyer d'originaux) à comail@lso.ca ou par la poste au :

Barreau de l'Ontario

Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest Toronto (Ontario) M5H 2N6

À l'attention de : Plaintes et conformité

Qu'arrive-t-il ensuite?

Nous vous enverrons rapidement une lettre vous informant que nous avons reçu votre plainte. Votre plainte recevra un numéro de dossier, qui figurera dans la lettre.

Chaque plainte sera soigneusement examinée et évaluée. Pour de l'information sur nos procédures, visitez notre site Web au <https://www.lso.ca/plaintes>.

Si nous ne pouvons répondre à votre plainte ou la traiter comme une affaire de manquement professionnel, nous vous en informerons. Nous vous informerons du statut de votre plainte.

Notre engagement envers un environnement respectueux

Le Barreau est déterminé à communiquer avec vous avec respect, professionnalisme et civilité. Nous nous attendons aux mêmes signes de courtoisie de la part des autres.

Nous comprenons que le processus de plainte et les circonstances qui ont entraîné votre plainte sont stressants, mais nous ne tolérerons pas les comportements de nature raciste ou discriminatoire, le harcèlement ou les communications injurieuses.

Le Barreau a l'obligation législative de protéger son personnel contre de tels comportements. Veuillez noter que si ces comportements se répètent, le personnel du Barreau cessera de communiquer avec vous, ou limitera ses communications sauf pour vous faire connaître le résultat de votre plainte.

Questions?

Si vous avez des questions sur la façon de déposer une plainte, veuillez appeler le Centre de service à la clientèle au **416 947-3310** ou au **1 800 268-7568**. Veuillez noter que nous ne pouvons pas discuter de votre situation personnelle avant d'avoir reçu votre formulaire de plainte.

Hormis quelques rares exceptions, vous devez déposer votre plainte dans les trois ans après la date à laquelle le problème s'est produit ou à la date à laquelle vous en avez eu connaissance.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Numéro de dossier	
Nom de l'avocat(e) ou du/de la parajuriste	
Matricule du Barreau	

Si vous n'avez pas assez d'espace pour répondre, envoyez le formulaire de plainte avec un document séparé contenant les renseignements additionnels.

1. Renseignements vous concernant (plaignant(e))

Portez-vous plainte en votre nom ou au nom d'une société ou d'une autre entité?

Vous-même Société ou autre entité

Nom du/de la plaignant(e)

Prénom

Deuxième prénom

Nom de famille

Appel

M. Mme Dr. Prof Autre (préciser) _____

Adresse postale

Numéro, rue, C.P., numéro d'appartement ou d'unité

Ville

Province/Territoire

Code postal

Coordonnées

Téléphone au domicile

Téléphone au travail

Téléphone cellulaire ou autre

Télécopieur

Courriel personnel

Courriel au travail

Pouvons-nous vous contacter au travail?

Oui Non

Renseignements sur la société (le cas échéant)

Nom de la société

Personne ressource pour la société

Prénom

Nom de famille

Titre

2. Renseignements sur l'avocat ou le parajuriste qui fait l'objet de la plainte

Sélectionnez si votre plainte porte sur plus d'un avocat ou parajuriste.

Remarque : Joignez un formulaire de plainte séparé pour chaque avocat(e) ou parajuriste dont vous vous plaignez.

Avocat(e) ou parajuriste

Avocat(e) Parajuriste Inconnu

Nom et coordonnées

Prénom

Nom de famille

Téléphone au travail

Adresse postale

Numéro, rue, C.P., numéro d'appartement ou d'unité

Ville

Province/Territoire

Code postal

3. Lien entre le plaignant et l'avocat ou le parajuriste

a. Quel est votre lien avec l'avocat ou le parajuriste dont vous vous plaignez?

Les exemples peuvent inclure : client, client de l'avocat ou du parajuriste adverse, avocat ou parajuriste adverse, employé par l'avocat ou le parajuriste, membre de la famille, autre (précisez).

b. Avez-vous embauché cet avocat ou ce parajuriste?

Oui Non

Si vous avez embauché cet avocat ou ce parajuriste :

S'il y a des documents qui démontrent que vous avez embauché l'avocat ou le parajuriste, veuillez en joindre une copie. (Par exemple, convention de mandat, lettre ou chèque payable à l'avocat ou au parajuriste.)

Quand l'avocat ou le parajuriste a-t-il été embauché?

Pour quelle raison a-t-elle ou il été embauché?

Cette affaire est-elle terminée?

Oui Non

Est-ce que l'avocat ou le parajuriste travaille encore pour vous?

Oui Non

Si vous n'avez pas embauché cet avocat ou ce parajuriste :

Quel est votre rôle?

Pour qui travaille-t-il ou travaillait-il?

Si la personne dont vous vous plaignez n'est pas votre avocat(e) ou parajuriste, avez-vous votre propre avocat ou parajuriste?

Oui Non

Nom et coordonnées de votre avocat(e) ou parajuriste (le cas échéant)

Prénom

Nom de famille

Téléphone au travail

Pouvons-nous parler à votre avocat ou parajuriste de cette plainte?

Oui No

c. Sur quel domaine de droit ou de services juridiques votre plainte porte-t-elle?

(Sélectionner tout ce qui s'applique)

- Droit immobilier
 - Litige civil
 - Droit des sociétés/droit commercial/droit des affaires
 - Droit matrimonial/de la famille
 - Droit administratif/de l'immigration
 - Droit des successions/testaments
 - Autre – préciser : _____
-

Si vous vous plaignez au sujet d'une succession :

Êtes-vous le fiduciaire de la succession ou l'exécuteur fiduciaire?

Oui Non

Sinon, qui est le fiduciaire de la succession ou l'exécuteur testamentaire?

Êtes-vous un bénéficiaire?

Oui Non

d. Votre plainte porte-t-elle sur une affaire qui est devant un tribunal?

Oui Non

Quel est le nom du tribunal? (Par exemple, Cour de justice de l'Ontario, Cour des petites créances, Commission de la location immobilière.)

Dans quelle ville le tribunal est-il situé?

Quel est le numéro de dossier du tribunal? (si connu)

Quel est le statut?

En cours Terminé

4. Votre plainte

a. Veuillez nous décrire votre plainte. (4 000 caractères maximum)

**b. Veuillez énumérer les documents que vous envoyez. (Remarque : N'envoyez pas d'originaux).
(4 000 caractères maximum)**

c. Quels résultats recherchez-vous en portant plainte? (4 000 caractères maximum)

5. Reconnaissance et consentement

Avant de remplir cette Reconnaissance et consentement, veuillez lire la fiche d'information ci-jointe.

- En cochant cette case, je confirme que je suis le ou la plaignant(e) nommé(e) dans la section 1, et que j'ai lu et que je comprends ce qui suit :

Je comprends que le Barreau communiquera, en tout ou en partie, les renseignements et les documents reçus de ma part ou de la part d'autres parties, à l'avocat ou au parajuriste qui fait l'objet de la plainte.

J'accepte que le Barreau communique et fournisse des copies de renseignements et de documents reçus de ma part à l'avocat ou au parajuriste qui fait l'objet de la plainte. Je comprends que si je ne suis pas d'accord, le Barreau peut être dans l'impossibilité de traiter ma plainte.

Je comprends que le Barreau ne peut pas traiter ma plainte sans recevoir de documents justificatifs. J'ai joint des copies de documents à l'appui de ma plainte.

Je comprends que le Barreau peut conserver des enregistrements numériques de mes messages vocaux dans mon dossier de plainte.

Nom du/de la plaignant(e)

Date

Signature du/de la plaignant(e)

Remarque : Si vous déposez cette plainte au nom d'une autre personne qui était client de l'avocat ou du parajuriste ou qui était la personne directement concernée par la conduite de l'avocat ou du parajuriste, nous pourrions avoir besoin d'une autorisation signée de cette autre personne pour traiter la plainte.

[Un formulaire d'autorisation \(PDF\)](#) se trouve sur notre site Web. (Vous n'avez pas besoin d'un numéro de dossier pour remplir le formulaire.) Si vous avez une procuration de l'autre personne, vous pouvez en joindre une copie au formulaire de plainte.

Si vous avez des questions sur la façon de déposer une plainte, veuillez appeler le Centre de service à la clientèle au 416 947-3310 ou au 1 800 268-7568. Veuillez noter que nous ne pouvons pas discuter de votre situation personnelle avant d'avoir reçu votre formulaire de plainte.